

vres employées par nos adversaires pour livrer la France à la guerre sociale.

M. GERRAIN CASSE. Vous n'en croyez pas un mot ! (Rumeurs à droite.)

M. LE PRÉSIDENT. Monsieur, vous n'avez pas le droit d'exprimer tout haut une pareille pensée !

M. LE COMTE ALBERT DE MUN. En adressant cette question, au nom de mes amis et au mien, à M. le ministre de l'intérieur, je ne viens pas lui demander une protestation dont notre patriotisme n'a pas besoin. Mais je veux savoir ce qu'il pense de l'agitation causée dans le pays par ceux qui nous attaquent. (Interjections diverses à gauche.)

M. LE PRÉSIDENT. Messieurs, laissez donc parler l'orateur. Je rappellerai à l'ordre quiconque l'interrompt de nouveau.

M. LE COMTE ALBERT DE MUN. Je lui demande de venir à la tribune rassurer les consciences et dire si, au moment où nous avons besoin de la paix au dehors que tous nos hommes résolus à maintenir, il est décidé, lui qui préside aux conseils du Gouvernement, à nous donner au dedans le bienfait de la paix intérieure. Je lui offre enfin l'occasion de dégrader sa responsabilité des attaques dont nous sommes l'objet et d'oublier un moment ses opinions personnelles, pour ne songer, comme nous le faisons nous-mêmes, qu'à l'apaisement des esprits et à la dignité nationale. (Vifs applaudissements à droite. — Exclamations à gauche et au centre. — L'orateur, en descendant de la tribune, reçoit les félicitations de plusieurs membres du côté droit.)

Le Journal des Débats se lamente sur la destruction de l'équilibre européen, sur le peu de respect que rencontrent de notre temps les traités et le droit des gens; tout cela à propos des Turcs qui ont pris place dans son cœur à côté des Italiens. Ce journal oublie qu'en prenant fait et cause pour la Prusse, il y a dix ans, il a aidé à rompre l'équilibre des puissances, et qu'en travaillant si ardemment pour le Piémont et en le secondant dans toutes ses entreprises en Italie, il s'est montré le complice des violeurs des traités et du droit des gens. Nous entrons dans des situations où la politique deviendra difficile au Journal des Débats. Il ne suffit pas d'être lettré pour échapper à l'importance des antécédents et à une montagne de contradictions.

Voyage de l'empereur d'Allemagne en Alsace-Lorraine

On mande de Strasbourg, 2 mai : Répondant à une courte allocution des membres de la Commission d'Alsace-Lorraine, qui lui avaient été présentés, l'empereur d'Allemagne a prononcé les paroles suivantes : « Je suis heureux que nous nous voyions pour la première fois, de cette façon, parce que je suis persuadé que les espérances et les desirs que vous venez d'exprimer devant moi, comme étant ceux de l'Alsace-Lorraine se réalisent entièrement, si vous êtes bien pénétrés de votre mission, qui consiste à assimiler de plus en plus le nouveau pays de l'empire à la vieille patrie allemande et à y raviver — l'élément allemand. Je suis agréablement surpris de l'accueil cordial et sympathique que j'ai reçu en entrant dans la vénérable ville de Strasbourg et je suis sûr que, si chacun de vous fait ce qui dépend de lui, vous pourrez, avec un peu d'habitude, rendre satisfaisant, pour vous et pour les autres, la nouvelle situation que la Providence vous a imposée. »

CHRONIQUE

La convention passée entre la Russie et la Roumanie est regardée par l'Autriche comme une atteinte à la neutralité.

L'impression générale est si défavorable qu'il semble douteux que le gouvernement puisse résister plus longtemps à la pression de l'opinion publique, en faveur d'une intervention.

M. l'amiral Jauréguiberry va se rendre très-prochainement avec l'escadre d'évolutions dans les Dardanelles, d'où il pourra être en situation de porter secours à nos nationaux, si besoin était. La division commandée par le contre-amiral de Jonquières, ira seule dans l'Archipel, suivant les dernières instructions qui viennent d'être données.

Dans les cercles diplomatiques, une très-prochaine intervention de l'Angleterre est considérée comme inévitable. M. le comte de Bismarck est le plus grand de ses embaras : car l'Angleterre essaiera d'associer la France à son action, et son refus de celle-ci, compromettrait son isolement définitif en Europe.

On est fortement ému de la façon dont la liquidation vient de se faire à Londres, et des catastrophes financières qu'elle a amenées.

Une députation de catholiques anglais, ayant à leur tête le duc de Norfolk, part samedi pour Rome. Cette députation doit présenter au Pape une adresse de félicitations, portant 600,000 signatures.

Le prince de Galles sera de retour en Angleterre le 7 mai.

On télégraphie de Berlin, le premier à la Gazette de Cologne : « On a pu entendre des bruits concernant une entente entre l'Autriche et la Turquie au sujet de la neutralisation de la Serbie, mais ces bruits ont besoin d'être confirmés. »

Cette entente ne se produira probablement que si la Turquie respecte la neutralité de la principauté.

Le comte Andrassy aurait déclaré récemment que l'Autriche avait l'intention de réoccuper le territoire.

On en conclut qu'il ne faut pas s'attendre pour le moment, à une occupation de la Bosnie.

(Agence Havas.)

En leur qualité de républicains, les conseillers radicaux de Paris n'ont pas daigné faire la traversée de Calais à Londres sur le vapeur ordinaire; il leur a fallu un steamer spécial, où ils furent les seuls admis. Le Montieur universel raille spirituellement ces démocrates merveilleux de modestie :

n'est pas en face de ses électeurs. Et puis, qui frètera ledit steamer ? Si c'est le conseil lui-même, il ne paraît pas viser à l'économie, ni même les fonds des contribuables ; si c'est M. Wolke, à quoi servent les vingt mille francs ?

On télégraphie de Londres à l'Estafette, 2 mai midi : « Les députés du conseil municipal débarqués lundi à Folkestone ont été reçus par une foule compacte qui les attendait au rivage. Le maire leur a tu une adresse de bienvenue. Hier ils ont visité les travaux du chemin de fer souterrain, ainsi que la station de Liverpool-Street, le soir ils ont dîné au Trafalgar-Greenwich, ou un splendide banquet offert par sir Edward Watkin, directeur du Metropolitan-railway, les attendait. »

Après un toast porté à la reine comme représentant la meilleure des Républiques, une musique militaire a exécuté la Marseillaise.

Un second toast a été porté au Président de la République française. Le matin les députés ont visité les constructions de la sortie des eaux de drainage à Crossness ; dans l'après-midi, ils doivent examiner les constructions élevées pour le gaz à Beckton. Ils dîneront ce soir chez le lord maire à Mansion-House. »

Le préfet de la Seine adresse au Radical une lettre par laquelle il déclare que quand il s'est rendu officiellement à Londres, il y a deux ans, il a fait ce voyage à ses frais. Les conseillers municipaux radicaux de Paris, aimant mieux voyager à ses frais des contribuables. Nous voudrions bien savoir quelles pièces comptables seront fournies à la Cour des comptes pour justifier les 20,000 fr. que les édiles se sont alloués comme frais de route.

M. Léonce de Lavergne, sénateur, l'un des négociateurs français, chargé de discuter le nouveau traité de commerce avec l'Angleterre, vient d'être frappé d'une attaque de goutte. Les négociations ont dû être suspendues.

Nous avons annoncé que les municipalités de l'Alsace-Lorraine, avaient refusé de voter les sommes nécessaires pour les fêtes organisées à l'occasion de l'arrivée de l'empereur d'Allemagne.

Nous apprenons aujourd'hui, que les Allemands et les garnisons de Metz, ont ouvert une souscription, afin de fournir les fonds nécessaires.

LETTERES DE PARIS

(Correspondance particulière)

Paris, le 2 mai 1877.

La déclaration portée hier à la tribune des deux Chambres par M. le duc Decazes, est encore l'événement du jour. Je vous en ai assez dit pour n'avoir pas besoin de revenir sur ce sujet. Cependant, je crois intéressant de noter à votre intention, l'impression qu'elle a produite. Dans les cercles politiques, comme à la bourse, cette impression a été excellente ainsi que je le constatais avec satisfaction dès hier. Dans la presse, l'accueil fait aux paroles du chef du Foreign-Office français, est moins sympathique. Beaucoup trouvent que cette déclaration manque de netteté, qu'elle est vague et creuse, d'autres la trouvent incomplète, mais pour une raison ou une autre, chacun y trouve plus à louer qu'à blâmer. La plupart des critiques sont, du reste, contradictoires, le XIX^e Siècle, par exemple, la trouve trop longue, et le Radical trop courte. M. About n'aurait voulu que deux ou trois phrases bien senties ; pour la feuille de M. Rochefort, il aurait fallu la doubler d'une seconde déclaration susceptible de resserrer les liens d'amitié qui nous unissent à l'Italie. Cela prouve une fois de plus qu'on ne peut contenir tout le monde et son père.

En somme, il est hors de doute que les alarmes auxquelles le public s'était laissé aller, dans ces derniers temps, sont aujourd'hui calmées, et c'est tout ce que désirait obtenir M. Decazes.

Le Journal officiel publie ce matin un décret portant un assez grand nombre de mutations et de nominations dans la magistrature. La politique n'est pour rien ou tout au moins pour peu de chose dans ce mouvement, occasionné surtout par des vacances d'emploi, pour cause de mises à la retraite ou de démissions. Le mouvement préfectoral est terminé et sera publié probablement au commencement de la semaine prochaine, si, comme je le crois, il est soumis demain au conseil des ministres. Ce mouvement pourroit simplement au remplacement d'un préfet, de deux sous-préfets et d'un conseiller de préfecture. Le préfet est celui de l'Aude, M. de Larnac. On dit qu'il sera nommé conseiller à la Cour des comptes.

La Commission du budget a entendu aujourd'hui lecture du rapport de M. Jacques, sur le budget de l'Algérie. La Commission qui est chargée de l'examen des modifications à apporter à la loi Dufaure, sur le jury, a aussi entendu son rapporteur.

La gauche et l'Union républicaine viennent de se réunir pour arrêter la conduite à tenir, demain, dans la discussion de l'interpellation de M. Leblond. On m'assure que la réunion n'a pu s'entendre sur les termes de l'ordre du jour à présenter. Il a été décidé, en conséquence, que cette rédaction ne serait arrêtée définitivement que demain et après que les députés des gauches auront eu connaissance de la déclaration du gouvernement. La réponse de M. Jules Simon sera arrêtée au conseil des ministres qui doit avoir lieu avant la séance.

On annonce que deux des commissaires, envoyés à Paris par le gouvernement anglais, pour la négociation du nouveau traité de commerce, sont re-

partis hier pour Londres. On espère qu'ils pourront être de retour dès le commencement de la semaine prochaine avec les instructions définitives dont ils ont besoin pour arrêter les bases de l'arrangement projeté.

La Commission s'occupera, en attendant leur retour, de quelques questions accessoires, si l'accident qui vient de frapper M. Léonce de Lavergne l'un des négociateurs français, ne les fait pas interrompre tout à fait.

Afin de prévenir les désordres qui ont eu lieu hier et mardi dernier, à la Sorbonne, le doyen de la faculté des lettres a décidé qu'il n'y aurait à l'avenir, admis au cours d'époque française de M. Taillandier que sur la présentation d'une carte délivrée par la faculté et le nombre de ces cartes est limité. C'est là une bonne mesure, car il est certain que la plupart des meneurs de la manifestation ne sont rien moins que des étudiants.

L'Agence Havas a publié aujourd'hui les documents diplomatiques présentés à la chambre de Roumanie dans la séance secrète du 28 avril. Il résulte de l'ensemble de ces documents que la Roumanie s'est, en réalité, absolument liée à la Russie dans l'entreprise de cette puissance contre la Turquie. Il est vrai que c'était peut-être, pour elle, le seul moyen de sauver son indépendance.

(Autre correspondance.)

Paris, 2 mai 1877. Toute la presse républicaine et radicale est furieuse, ce matin, contre le comte Albert de Mun qui, dans la séance d'hier ne s'est pas seulement montré éloquent orateur, mais a fait preuve d'une grande habileté de stratégie parlementaire. En réponse à la demande d'interpellation des gauches contre les prétendues menées ultramontaines, M. de Mun a pris une courageuse offensive en montrant que les véritables ennemis de la paix publique étaient les journaux qui attaquent, chaque jour, si violemment et si calmement les catholiques. S'il y a de l'inquiétude dans le pays, elle vient de cette presse antiscientifique et anti-religieuse qui a trahi tous nos intérêts nationaux en favorisant la création des unités italienne et allemande, en haine de la Papauté et du catholicisme. M. de Mun a donc parlé avec une haute raison, en essayant de faire comprendre au gouvernement que le maintien de la paix intérieure était le meilleur moyen d'assurer pour la France la paix au dehors. M. Jules Simon est-il capable d'apprécier ce noble langage et ce programme patriotique de l'union de tous les citoyens fondée sur le respect de tous les droits ? La réponse de M. Jules Simon, qui a mérité les applaudissements exclusifs des gauches, porte à croire que, dépourvu des qualités supérieures de l'homme d'Etat, il va se jeter du côté des ennemis du catholicisme, sous prétexte de garantir les droits imprescriptibles de l'Etat et la sécurité du pays. Nous verrons en quoi la pétition des catholiques et les lettres des évêques en faveur de l'indépendance spirituelle du Saint-Siège ont pu attaquer les droits imprescriptibles de l'Etat.

Je vous engage à reproduire, d'après le compte-rendu officiel, le texte complet du discours de M. de Mun.

Hier soir, à eu lieu dans la chapelle des révérends pères Dominicains, du faubourg Saint-Honoré, une cérémonie bien touchante, et qui jointe un fait de plus à tous les traits de dévouement et de patriotisme, de la part des catholiques, dont M. de Mun a tracé l'éloquent tableau. L'un des Pères Dominicains de la maison du faubourg Saint-Honoré, était mort la veille, et, pendant la journée, une foule nombreuse n'avait cessé de venir prier devant le corps de ce vénérable religieux. Le soir, le R. P. Olivier, des larmes dans la voix, a raconté la vie du défunt, le P. Tournelle, et a cité l'épisode suivant :

Pendant le siège de Paris, à la fin du combat de Buzenval, un vieillard de 74 ans, qui s'était enrôlé dans le 8^e bataillon de la garde nationale, pour combattre l'ennemi, le marquis de Coriolis, fut frappé à mort par une décharge de balles prussiennes. Le bataillon commença à se débander, mais le P. Tournelle resta héroïquement à genoux, à côté du corps du marquis de Coriolis, récitant le De Profundis. Une seconde et une troisième décharges abattent plusieurs autres de nos concitoyens et achevèrent la retraite. Le P. Tournelle était toujours à genoux, priant, et ne s'est retiré que quand le corps du marquis de Coriolis a pu être enlevé.

Voilà les actes de ces glorieux et de ces moines, acclamés par la presse républicaine et radicale, de manquer de patriotisme.

Le gouvernement anglais délibère sur l'adjonction d'un corps expéditionnaire à l'armée turque d'Asie-Mineure, conformément aux conclusions des officiers anglais, qui viennent de parcourir le théâtre des futures hostilités.

Parmi les soi-disant étudiants, grands ennemis des cléricaux et, pour la même raison, grands admirateurs de Danton et de Robespierre, qui ont été arrêtés hier, se trouvent un ancien rédacteur du Radical et de l'Homme libre, et un ouvrier de Belleville.

Nos recettes générales ont acheté aujourd'hui pour 34,000 fr. de rentes 3 0/0, et pour 57,000 fr. de 5 0/0.

DE SAINT-CHERON.

Roubaix-Tourcoing ET LE NORD DE LA FRANCE

Un arrêté préfectoral, vient de nommer : Maire de Croix, M. Dupir-Watteau; adjoint, M. Paul Leclercq.

Un vol d'outils a été commis dans la nuit d'avant-hier, au Petit-Wasquehal, dans l'atelier de tonnellerie de M. Lefebvre-Planquet.

On évalue les outils volés à 35 francs.

Le malfaiteur qui est resté inconnu, s'est introduit dans l'atelier d'une manière très-adroite. Pour éviter l'effraction, ce qui fait toujours du bruit et aggrave la peine en cas d'arrestation, le prudent coquin, profitant de la chaudière menagée au bas de la porte, y a passé le bras, et muni d'un bâton, il a pu faire jouer le loquet à l'intérieur.

Un fois dans l'atelier, il a fait main basse sur tout ce qu'il a trouvé, et s'est enfui. On a pu suivre ses traces jusqu'à la route, où l'empreinte de ses pas, profondément marquée dans la terre labourée cesse d'être distincte.

Un garçon boucher originaire de Manin, a été arrêté, hier, dans notre ville. Malgré l'arrêté d'expulsion lancé contre lui en janvier 1877, il était revenu à Roubaix. Ce garçon boucher se nomme Vanstrasselle, il est âgé de 45 ans.

On lit dans la Gazette de Tourcoing : « De nouveaux renseignements nous permettent de compléter la lettre de M. le Maire de Tourcoing, insérée dans notre numéro d'hier.

La pétition en faveur de l'indépendance spirituelle du Saint-Père, avait été déposée entre les mains de M. le Secrétaire de la Mairie, le jeudi 26 avril dans la matinée.

Les signatures n'ont pu être légalisées, ce même jour, ni le lendemain, parce que, à la suite de la circulaire de M. Jules Simon, on attendait des instructions de la préfecture.

Le samedi, nouveau délai, parce que M. le Préfet attendait les instructions du Ministre. Ce n'est que le lundi 30 avril que M. le Maire s'est trouvé autorisé à donner sa signature.

La pétition avait été retirée le samedi soir, parce que cette date semblait le terme extrême, pour qu'elle put arriver à destination avant l'ouverture des chambres. Elle a, du reste, été redemandée. Elle est revenue de Paris, et elle y est retournée dûment légalisée.

La rectification de M. le Maire décharge M. le Ministre d'une atteinte directe à nos droits. Mais elle montre avec évidence, que la circulaire ministérielle était une atteinte véritable, bien qu'indirecte, puisque le Maire d'une grande ville, dont les sentiments ne sont un mystère pour personne, a pu dès lors, contrairement à toute loi et à tout précédent ; hésiter à légaliser des signatures dont l'authenticité et l'honorabilité étaient pour lui incontestables. »

Avis aux expéditeurs : Le 5 août 1876, une dame H..., remet à destination de Lille à la compagnie des messageries nationales à Paris un colis sans aucune recommandation spéciale, et sous la simple désignation : articles pour dentistes. Les articles transportés étaient cependant d'or et de platine travaillés, et rentraient dans la catégorie des objets précieux ; dès lors ils auraient dû être déclarés ad valorem pour y être soumis au tarif d'affrètement.

Le colis ayant été perdu, la dame H..., en réclama la valeur qu'elle fixait à 400 fr. environ, et elle demandait en outre 200 fr. de dommages-intérêts.

La compagnie des messageries nationales offrait 20 francs.

Dans son audience du 29 mars, le tribunal de commerce de la Seine a décidé que la Compagnie transporteur, devait payer non pas la valeur attribuée au colis puisque l'expéditeur n'avait point fait de déclaration suffisante, mais seulement la valeur d'un colis de même dimension composé d'articles ordinaires pour dentistes, et il a arbitré à 80 francs la somme qui était due.

On nous communique un petit compte-rendu du concert de bienfaisance, donné le 22 avril, par l'Orphéon Roubaisien, au profit des familles des victimes de l'incendie Dariez.

La recette de ce concert s'est élevée, paraît-il, à environ 1433 francs, répartis en 533 francs d'entrées et 900 francs de dons particuliers.

Félicitons l'Orphéon d'avoir su réaliser une somme aussi ronde : le public roubaisien ne fait, du reste, jamais défaut dans ces fêtes de générosité.

Quant au concert, proprement dit, son succès, déjà signalé par la recette, s'est encore affirmé dans ses résultats artistiques. Sous l'habile direction de M. Heinzmann, l'Orphéon Roubaisien fait merveille. L'organisation de Chœur avec accompagnement de Symphonie, est une heureuse innovation ; le plus bel effet en résulte, et ce mode musical ne tardera pas à être imité par beaucoup d'autres sociétés chorales.

Les Adieux des Ouvriers ont été très-bien accueillis de l'auditoire, et le chœur d'opéra du Comte Ory, a fait sensation. Il faut dire que ces deux chœurs, ou la grâce des phrases musicales rivalise avec l'harmonie des sons, ont été rendus d'une manière parfaite, avec beaucoup de sentiment.

On a remarqué l'exécution de l'air de Mignon, dans la première partie. Un passage de Paul et Virginie, chanté par M. Hespel, a obtenu quelque succès ; ce chanteur a une voix de ténor bien timbrée et fort agréable. Le baryton, M. Mingard, a chanté l'air des Noces de Jeannette avec goût et talent ; il possède une bonne méthode musicale, ce qui lui donne une grande habileté de voix.

Signalons encore M. Druard, basse, très-applaudi dans Pierre l'Hermitte ; la Variation sur hautbois, exécutée par M. Salmon, et la belle exécution sur tuba, de M. Vaissier, qui manie cet instrument difficile avec aisance, et sait s'en servir admirablement pour charmer son auditoire.

La partie comique a été bien remplie par MM. Ghestemme et Cocheteux. C'est un des points principaux des concerts ; après la vive impression causée par un beau morceau de musique, il est bon de se détendre par de francs éclats de rire. Il faut donc savoir gré à ceux qui s'y voient. Mille éloges à ces deux messieurs.

Cette soirée musicale a fait beaucoup de plaisir aux assistants ; elle a, en outre, augmenté la caisse des pauvres, lesquels peuvent sincèrement remercier l'Orphéon Roubaisien.

Au Salon ouvert à Paris le mardi 1^{er} mai, figurent beaucoup d'œuvres d'artistes du Nord. En voici la liste pour l'arrondissement de Lille :

ROUBAIX. — Portrait de M. Marcel C... par Charles Bulteau. Portrait de M. X... et Agar et Ismael par Gustave Kralinsky. Légendes de St-François d'Assise, par Jean Weerts. Portrait de M. W... buste, bronze, et Un vieux de la Vieille, médaillon bronze par Eugène Deplochin.

TOURCOING. — Cendrillon et Un fumeur, deux toiles par Archambeau Bodin. LANSUY. — Une allée d'arbres à Honfleur, par Paul Rossier. LILLE. — Maurice Lohéve, Souvenir d'Orient, Evénement de Tlemcen, Une rue à Tienn et Co. par Charles Bulteau. Alphonse Colas, Portrait de M. K... Emile Salomé, Le Trappiste jardinier et Une vieille flamande.

Louis Sauvage, La pêche. Charles Duran, Portrait de Mme de L... et Portrait de M. Maurice H... Amand Gauthier, Portrait de M. Gustave A... La Sœur cuisinière, peintures, Vache, pastel et Portrait de Quinquill, pastel. Jules Desnoeuil, Un dîner de noces. Charles Lohéve, La crèche au village. Une rue d'Étaples.

M^{lle} Valérie Gauthier, Etude, buste marbre, Hector Lemaire, L'Amour maternel, groupe plâtre et Souvenir, buste plâtre. Agathon Léonard, Robert, buste marbre. M^{lle} Nathalie Buisson, Le réveil, porcelaine. M^{lle} Louise Carpentier, Le désespoir, d'après Prudhon, émail. M^{lle} Marguerite Lécuyc, La musique et la danse, gouache. M^{lle} Marie Lécuyc, La poésie épique, gouache. M^{lle} Caroline Fremont, La cruche cassée, d'après Greuze, porcelaine.

Un ouvrier travaillant dans les bâtiments de MM. Vandenberghe et Marescaut, rue Sainte-Barbe, à Tourcoing, a fait une chute assez grave, avant-hier.

Pour descendre de la partie supérieure de la maison, il se laissa glisser le long d'une corde attachée à un sommier en fer. A peine y était-il suspendu que la force de poignets, si nécessaire pour cette manœuvre, lui manqua, et il fut précipité d'une hauteur d'environ huit mètres.

Relevé immédiatement, il a été conduit d'urgence à l'hôpital. Il s'est, paraît-il, fracturé une cheville du pied.

Ce malheureux ouvrier est célibataire, il se nomme J.-B. Honoré, et est âgé de trente ans.

L'autorité supérieure a interdit la circulation, en France, d'une brochure insalubre, intitulée : Les Crimes Secrets par un Témoin.

Cet opuscule, comme il nous en vient tant de Pétranger, sort d'une imprimerie de Genève ; il a pour auteur un personnage obscur, nommé Roger.

Le tirage au sort des bureaux des Chambres a classé, comme suit, les représentants du Nord :

SÉNATEURS. — 2^e bureau : M. Testelin ; 4^e bureau : M. Théry ; 6^e bureau : MM. J. Brame, Corne, comte d'Ho-pel, Pajot ; 7^e bureau : M. Kolb-Bernard ; 8^e bureau : MM. Roger, Walon. DÉPUTÉS. — 1^{er} bureau : M. de Marcère ; 3^e bureau : MM. Massiet du Biest, Plichon ; 4^e bureau : MM. Jous, Menthon ; 5^e bureau : MM. Gillemin, des Rotours ; 6^e bureau : M. Tressart ; 7^e bureau : MM. Desmoutiers, Laurent ; 8^e bureau : MM. George Brame, Scrépel ; 10^e bureau : MM. Legrand (Louis), Legrand (Pierre) Léon Renard ; 11^e bureau : MM. Masu e, Merlin.

La session des assises du Nord s'ouvre à Douai le 14 mai.

La cause la plus étonnante, sera, à coup sûr, celle du crime de Sivry, dont Aublin, le principal auteur, a été arrêté à Lille, dans des circonstances curieuses, et qui a réussi si longtemps à dissimuler sa culpabilité, jusqu'à

l'arrestation de son complice Crochon. Aublin et Crochon ont quitté, mardi, après-midi, la maison d'arrêt de Lille et sont partis à Douai, dans un wagon réservé, par le train de 2 h. 35. Crochon était pâle, Aublin inquiet et abattu. Il avait pleuré depuis peu.

L'incendie qui a eu lieu la nuit d'avant-hier, à Lille, dans la fabrique de bleu d'outremer, appartenant à M. L. Bouillet, s'est répandu dans tout un bâtiment sans étage, servant de dépôt de calendres. Les pertes sont évaluées à 12,000 fr. Il y a assurance pour 22,000 fr.

Nous avons annoncé qu'un jeune homme s'était blessé, il y a quelques semaines, dans le gymnase municipal de Lille, en faisant une chute et qu'il était mort des suites de ses blessures.

Le directeur du gymnase nous prie de rectifier ce fait. Ce ne serait pas au gymnase municipal que ce jeune homme aurait été blessé.

Pour récompenser de leurs bons et loyaux services, la Chambre syndicale des entrepreneurs de travaux de bâtiments, à Lille, a, comme les années précédentes, décerné des médailles d'argent à ceux des ouvriers qui ont plus de vingt ans de service dans le même atelier.

Ce sont les nommés : 1^o Lemette, Charles, ouvrier maçon, chez M. Duez, depuis 37 ans. 2^o Lévêque, Jules, ouvrier maçon, chez M. Dhalluin-Grenu, depuis 36 ans. 3^o Hippolyte Heemu, ouvrier menuisier, chez M. Bataud-Lefebvre, depuis 52 ans.

4^o Narcisse Durand, ouvrier maçon, chez M. Carlier, César, depuis 35 ans. 5^o Delos, Henri-Joseph, ouvrier maçon, chez M. Bonnet, depuis 26 ans. 6^o Leroux, Louis, ouvrier ajusteur, chez M. Bureau, Gustave, depuis 24 ans. 7^o Cottignies, Jean-Baptiste, ouvrier couvreur, chez M. Noé, Louis, depuis 20 ans.

L'état du malheureux Derick, l'ouvrier maçon blessé lundi au palais Rameau à Lille, ne s'est pas amélioré, au contraire. Mercredi à midi il était considéré comme absolument désespéré. Derick est marié et père de quatre enfants.

Toujours petit marché au blé à Lille : 930 hec. environ. Grande animation à l'ouverture. On achetait rondement de 26 à 29,50 et même 30 fr. l'hectolitre. Le calme a bientôt succédé à cette ardeur, et à la fin du marché on vendait 28,50 et 29 fr.

Néanmoins, il faut noter une hausse commerciale de 1 fr. 50 et 2 fr. l'hect. On est encore sous l'impression de la forte hausse de ces derniers jours sur le marché de Paris.

On nous rapporte que, la semaine dernière, et même lundi, des commissionnaires, ou, du moins, des individus qui prenaient ce nom, voyageaient dans les communes de l'arrondissement de Lille et d'Hazebrouck, achetant à tout prix les blés qu'ils pouvaient trouver.

Cette manœuvre, qui avait pour but de pousser à la hausse, n'a pas réussi, puisque la baisse s'est arrêtée dès hier, à Paris. Ces courtiers marrons, et ceux qui les envoyaient, en sont donc pour leurs frais.

Si le blé a subi une si forte hausse aujourd'hui sur notre marché, c'est par suite de la hausse des marchés de samedi et de lundi et ensuite parce que les prix actuels des blés sont à peine en rapport avec ceux des farines.

Nos fariniers ont donné aujourd'hui des cotes assez singulières : 43, 46, 47 et 48. On voit donc une différence de 3 fr. entre la première et la dernière. Il ne peut y avoir pareil écart entre le prix d'une balle de 100 kil. de farine.

Pourquoi, encore une fois, ne pas donner le prix auquel on vend ? Nous tenons de source certaine que le cours varie entre 45 et 46, car la cote de Paris était hier, courant du mois, à 74 50, ce qui porte les 100 kil. à 45 50. (Propagateur)

Il n'est bruit dans la commune de Beuvry (près d'Orchies), que de la fuite en Belgique, du nommé Aug. Piedauna, journalier, âgé de trente-sept ans, accusé d'attentats sur une petite fille de neuf ans. Ce misérable a été pris sur le fait par un voisin, en l'absence de la mère.

Un taureau furieux. — Le sieur Charles Darvas, marchand de bestiaux à Beaulencourt, près Bapume, s'était rendu à Doinet pour acheter un taureau chez Mme Ricoux. En sortant de l'étable, le taureau, très-doux d'habitude, et qui n'était qu'insuffisamment entravé, fit quelques difficultés. Arrivé à la porte de Péronne, le taureau voulut rebrousser chemin. Dans la rue St-Sauveur, il s'éleva de nouveau, et bordant le trottoir, faillit entrer dans la boutique d'un pharmacien.

Tout à coup on le vit se dresser sur ses pieds de derrière posant ceux de devant sur la glace, qui se rompit. L'animal tomba dans la pharmacie. A ce moment, M. Compère, vieillard de 77 ans, était assis près du comptoir ; il vit approcher le taureau, mais il n'eut pas le temps de s'écarter. Le taureau le renversa sous ses pieds, brisa la chaise et le comptoir. Dans l'angle de la pharmacie, le taureau se